

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

Février 2026

DATES IMPORTANTES

PÉRIODE OFFICIELLE D'INSCRIPTIONS POUR 2025-2026

2 février 8 h au 13 février 16 h

12 février et 13 février 2026 : Journées pédagogiques

16 au 20 février 2026 : Journées de la persévérance scolaire (JPS)

1^{er} mars au 8 mars 2026 : **SEMAINE DE RELÂCHE**

HORAIRE DE L'ÉCOLE

8 h 10 à 11 h 35 et 13 h 05 à 15 h 30

Surveillance dans la cour

8 h à 8 h 10 et 12 h 55 à 13 h 05

Récréations 9 h 17 à 9 h 32 et 10 h 17 à 10 h 32

Dîner 11 h 40 à 13 h 05

Récréations 14 h 12 à 14 h 27

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Le jeudi 12 et le vendredi 13 février seront des journées pédagogiques. Le service de garde sera ouvert pour les enfants qui y sont inscrits.

IMPORTANCE DE LA CIVILITÉ DANS NOS ÉCHANGES

Afin de maintenir un climat scolaire sain et bienveillant pour tous, nous vous rappelons l'importance d'adopter des échanges respectueux et courtois avec l'ensemble du personnel de l'école.

Chaque membre de l'équipe travaille avec cœur et professionnalisme pour soutenir la réussite et le bien-être de votre enfant. Votre collaboration, dans un esprit de civilité, contribue directement à un environnement positif et sécuritaire.

Même lorsque des situations plus délicates surviennent, un dialogue calme et respectueux facilite la compréhension mutuelle et la recherche de solutions. Ensemble, nous offrons aux enfants un modèle précieux de communication constructive.

Merci de votre collaboration et de votre engagement envers notre communauté éducative.



RAPPEL PÉRIODE OFFICIELLE D'INSCRIPTION

La période officielle d'inscription aura lieu du 2 février 8 h au 13 février à 16 h.

Vous devez obligatoirement faire l'inscription de votre enfant, sur le mozaik portail parent, même si votre enfant fréquente déjà l'école Sainte-Marie. Cette opération est à refaire chaque année.

Afin de ne pas passer tout droit, nous vous recommandons de ne pas attendre à la dernière journée pour inscrire votre enfant. Veuillez noter que si vous procédez à l'inscription après la période officielle, l'inscription sera considérée retardataire, ce qui ne garantit pas la place de votre enfant à l'école Sainte-Marie pour la prochaine année scolaire.

SEMAINE DES ENSEIGNANTS(ES)

À l'occasion de la Semaine des enseignants(es) qui se tiendra du **1^{er} au 7 février 2026**, nous souhaitons prendre un moment pour souligner le travail exceptionnel réalisé chaque jour par les membres de notre équipe enseignante. Leur engagement, leur bienveillance et leur créativité contribuent directement au bien-être et à la réussite de vos enfants.

Guidés par leur passion pour l'éducation, nos enseignants(es) accompagnent les élèves dans leurs apprentissages, les encouragent à persévérer et leur offrent un milieu sécurisant et stimulant. Nous tenons à les remercier sincèrement pour tout ce qu'ils apportent à notre communauté scolaire.

Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à prendre un moment cette semaine pour souligner leur travail auprès de vos enfants ou par un petit mot d'appréciation.



SEMAINE DE RELÂCHE 1^{er} AU 8 MARS 2026

La semaine de relâche aura lieu du 1^{er} au 8 mars 2026. L'école, les bureaux administratifs et le service de garde seront fermés pour cette période. Nous serons de retour le lundi 9 mars 2026.

MISE À JOUR DU MODE DE VIE – NOUVELLES DIRECTIVES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Nous souhaitons vous informer que le Mode de vie de l'école a été mis à jour afin de répondre aux récentes directives émises par le ministère de l'Éducation.

Les sections modifiées ont été surlignées en jaune pour faciliter votre lecture. Vous pouvez consulter les changements en cliquant sur le lien suivant : [🔗 MISE À JOUR DU MODE DE VIE](#)

Nous vous invitons également à prendre un moment pour en discuter avec votre enfant, afin de favoriser une compréhension commune des attentes.

Pour accéder à la version complète du [Mode de vie](#), vous pouvez la consulter en tout temps sur le site internet de l'école.

SUGGESTION DE NOTRE BIBLIOTHÉCAIRE

En cliquant sur le lien, vous y découvrirez des suggestions de livres favorisant le développement de l'autonomie et du plaisir d'apprendre. Les ressources ont pour objectif de soutenir les familles dans l'accompagnement de leurs enfants tout au long de leur parcours scolaire. Bonne lecture !

Voici le lien : [Suggestions de lecture](#)

SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF

Dans le cadre du soutien au comportement positif, le deuxième objectif, du 6 janvier au 9 mars 2026, visera les comportements attendus pour un milieu sain et sécuritaire :

Respect	J'utilise un ton doux et des mots convenables et bienveillants.
Culture de l'effort	Je garde mon environnement propre.

HABILLEMENT CONVENABLE

Février, étant un mois avec beaucoup de variations de température, il est important que les enfants portent des vêtements adaptés au climat. Nous vous rappelons qu'ils vont à l'extérieur aux récréations de l'avant-midi et de l'après-midi, ainsi que durant 30 à 40 minutes sur l'heure du dîner. Nous vous demandons également de prévoir des vêtements de rechange, dans le sac de votre enfant, afin qu'il puisse continuer sa journée au sec, le cas échéant. Il est important de prévoir que votre enfant possède tous les effets dont il a besoin pour sa journée d'école. Ex : boîte à lunch, mitaines, foulard, bouteille d'eau, sac d'école, etc.

Ceci vous évitera de vous déplacer à l'école. Nous observons beaucoup d'aller-retour des parents à l'école pour les effets oubliés.

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (JPS)

Dans un monde où tout va vite et où l'on valorise souvent les résultats immédiats, il est important de rappeler que la réussite prend du temps. Elle se construit à travers des défis, des essais, des erreurs, et surtout, à un engagement constant. C'est justement la persévérance, cette capacité à continuer malgré les obstacles, qui permet de franchir des étapes que l'on pense parfois inaccessibles. Et derrière chaque personne, qui persévère se trouve quelqu'un qui croit en elle.



Des gestes qui mènent loin

Soutenir la persévérance scolaire, c'est parfois aussi simple que:

- Dire: « Je suis fier de toi »
- Valoriser les progrès, pas seulement les résultats
- Partager son propre parcours, avec les détours et les embuches
- Aider à fixer des objectifs à court terme
- Créer un climat où l'erreur devient un apprentissage
- Présenter des modèles variés de résilience et de persévérance
- Offrir de la flexibilité dans les horaires de travail en période d'examens
- Aménager des temps d'étude sur le lieu de travail

Ces gestes propulsent vers l'avant et contribuent à bâtir une culture de la persévérance, où chaque jeune et adulte en formation se sent soutenu et encouragé à poursuivre son parcours.

Du 16 au 20 février 2026, à l'occasion de la 22^e édition des [journées de la persévérance scolaire \(JPS\)](#), joignez-vous au mouvement pour soutenir toutes les personnes qui apprennent, avancent et persévèrent.

Jeudi PerséVERT

Le jeudi 19 février prochain, nous vous mettons au défi de porter un vêtement ou un accessoire vert (chaussettes, cravate, foulard, tuque, lacet, lunette). Il n'y a pas de limites à la créativité!



Horaire de la session d'examens du Ministère juin 2026

Les élèves de 4^e année et de 6^e année auront à passer des épreuves obligatoires sanctionnées par le ministère de l'Éducation. Nous vous faisons parvenir les dates afin de vous assurer que votre enfant sera présent à l'école. Les dates sont **prescrites par le Ministère et ne peuvent pas être déplacées**.

En conséquence, la participation à une sortie éducative, à un voyage ainsi qu'à une activité sportive ou culturelle, par exemple, ne saurait justifier une absence à une épreuve ministérielle obligatoire.

Les seuls motifs pouvant justifier une absence à une épreuve ministérielle obligatoire sont une maladie sérieuse ou un accident de l'élève confirmé par une attestation médicale, le décès d'un proche parent et la convocation d'un tribunal.

Il est donc important de prendre note qu'un élève **absent sans justification autorisée par le Ministère se verra octroyer la note de zéro**. Par ailleurs, il faut souligner que les épreuves ministérielles obligatoires comptent pour 20 % dans le résultat final du bulletin.

Horaire de la session d'examens de juin 2026

- 4^e année : français lecture, l'épreuve se tiendra les 3 et 4 juin 2026
- 4^e année : français écriture, les épreuves se tiendront les 8, 9 et 10 juin 2026
- 6^e année : français lecture, l'épreuve se tiendra les 1^{er} et 2 juin 2026
- 6^e année : français écriture, les épreuves se tiendront les 3 et 4 juin 2026
- 6^e année : mathématiques, les épreuves se tiendront les 9, 10 et 11 juin 2026

Bon mois de février !